

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 23 avril 2013

La gestion et l'usage de l'eau en agriculture

Déclaration du groupe de la CGT

Le groupe de la CGT partage la ligne générale de l'avis. L'eau constitue une ressource indispensable pour l'agriculture, sans laquelle aucune production n'est possible. En ce sens, nous partageons l'ensemble des préconisations visant à une gestion et une utilisation optimale de l'eau afin de permettre à l'agriculture de répondre à sa mission essentielle de nourrir la population.

Nous nous permettons de souligner les difficultés de l'avis et nous vous remercions pour la richesse des auditions. Elles ont mis en exergue la complexité du sujet. La technicité de l'avis en révèle l'ampleur et les multiples interactions entre l'agronomie, la pédologie, l'hydrologie, le climat (nous en oublions sûrement) et tout ceci dans des territoires très divers avec une ressource en eau inégalement répartie.

Aussi, si le groupe de la CGT partage l'essentiel des recommandations, nous voudrions souligner l'effort engagé depuis plusieurs années par toutes les composantes à une gestion durable de l'eau, qui aurait pu être renforcé dans le texte. Si le contexte économique agricole est mentionné, il nous semble qu'une analyse plus approfondie des conséquences de la politique agricole européenne et de la libéralisation des marchés agricoles européens et mondiaux aurait permis une approche moins clivante des préconisations.

Certaines, qui demandent des modifications profondes d'itinéraires techniques, exigent des mesures fortes de politiques agricoles publiques. Ces changements de pratiques agricoles nécessitent, dans de nombreux cas, un accroissement de travail au plus près des exigences culturelles, des emplois stables, qualifiés et bien rémunérés. La diversité des territoires, en termes de qualité des sols et de la ressource en eau, génère des décisions de cultures et d'itinéraires techniques divers. Une politique de planification et d'orientation nationale des productions est indispensable, notamment en termes de garantie des prix à la production, libérant les agriculteurs de la pression des industriels agroalimentaires et de la grande distribution.

Par ailleurs, nous partageons l'objectif de réduction des engrais azotés minéraux et des produits phytosanitaires, notamment pour ces derniers dans un souci de santé publique face à certains produits particulièrement pathogènes. Mais nous nous interrogeons sur l'efficacité de nouvelles taxes qui seraient, soit à la charge des consommateurs, soit une charge supplémentaire que les industriels feraient supporter aux seuls agriculteurs, sans aucune certitude que le produit de celles-ci permette le soutien financier aux adaptations nécessaires et aux changements de pratiques agricoles.

Malgré ces réserves, le groupe de la CGT a voté l'avis.